

Minutes de Boën

COMMUNE DE BOËN-SUR-LIGNON

L'ACTU EN BREF

LES TRAVAUX

Les vacances de Noël ont été l'occasion de faire quelques travaux dans les bâtiments municipaux accueillant du public. La chaudière de la MJC avait rendu l'âme et les nouveaux locaux n'étant pas encore prêts, elle a dû être changée.



LE RÉAMÉNAGEMENT URBAIN

Les études réalisées au fil des ans sur la structure urbanistique de Boën faisaient toutes ressortir un habitat vétuste et peu attractif tout en soulignaient un manque d'espace de « respiration » entre les îlots bâties. Les acquisitions menées pour la commune par Epora (Établissement public foncier d'État) se sont concentrées sur ces deux constats. Des pans entiers de quartiers (maisons très délabrées pour la majorité) vont être démolis en début d'année. Durée des travaux : 3 mois.

L'îlot St Jean laissera place à un espace public de verdure et une terrasse de commerce tandis que sur l'îlot David et l'îlot Lignon, plusieurs promoteurs ont déposé un dossier de candidature pour la réalisation de projets d'habitats collectifs de bonne qualité (ascenseur, terrasse, garage, jardin, espace vert). Les études avaient démontré que l'offre d'habitat moderne, répondant aux critères recherchés par les familles et/ou les personnes seules faisait cruellement défaut en centre-ville, ces constructions seront une offre nouvelle et inédite sur la commune depuis plus de 20 ans.



LE CIMETIÈRE DE CORBINES

La sécheresse du printemps et de l'été avait fait craindre que l'enherbage des allées du cimetière soit un échec mais l'humidité de l'automne a permis à l'herbe de pousser et les allées du cimetière changent de physionomie. En cas de grosse pluie, cette herbe doit aussi empêcher la terre de glisser du sommet des pentes des allées et rendre l'entretien global des espaces communs du cimetière plus aisés pour les services de la commune. Petit rappel : l'entretien des tombes incombe aux familles titulaires de la concession. En cas de défaillance, les services de la commune se substituent mais la prestation est facturée et recouvrée par le Trésor Public.



BIO-DÉCHETS : BOËN VILLE PILOTE

L'enfouissement ou l'incinération des déchets coûtent très cher à la collectivité et ont un impact non négligeable sur l'environnement. Depuis le 1er janvier 2023, les consignes de tri sélectif se sont élargies. Bien plus de déchets, auparavant dans la poubelle grise, trouvent maintenant leur place dans la poubelle jaune (plus de détail : <https://www.loireforez.fr/services-auquotidien/dechets/tri/#papieremballages>).

Dès 2025, ce seront les bio-déchets qui seront interdits dans la poubelle grise. Boën est ville pilote pour la mise en place du tri des bio-déchets (compostage, apport en points de collecte pour revalorisation). Les services de la commune et ceux de Loire Forez travaillent avec les élus pour proposer aux Boënnais de devenir les premiers, avant 2025, à valoriser les bio-déchets. Une campagne de communication et de pédagogie sera organisée dès que le projet sera validé.



LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

Il s'agit du 2ème poste de dépenses de la commune après les dépenses de personnel. Le gaz représente à lui seul 70% de cette facture énergétique. La commune a renouvelé à l'été 2021 son contrat de gaz auprès du Siel, lequel court jusqu'à l'été 2024, ce qui nous met donc jusqu'à cette date à l'abri de hausses exponentielles subies de plein fouet depuis quelques mois par d'autres communes qui avaient fait des choix différents. Pour l'électricité, la commune adhère également aux achats groupés du Siel, la hausse subie est de « seulement » 15%. Les choix de télégestion du chauffage installés dans tous les bâtiments publics ayant fait l'objet de travaux démontrent aujourd'hui encore plus leur intérêt. Plusieurs chaudières ont été changées avant la crise énergétique, générant aussi des économies.

Un projet a cependant été victime de la crise : les festivités de Noël avec une patinoire. Les élus avaient travaillé à mettre en place cette installation pour que tous ceux qui ne partent pas en station de sports d'hiver ou ne vont pas à la patinoire dans d'autres villes puissent avoir y avoir accès au moins une fois s'ils le souhaitaient. Même si la dépense énergétique est moins colossale qu'on peut l'imaginer, dans les circonstances que nous connaissons, les élus ont jugé plus responsable d'y renoncer. Le budget a été réorienté vers un projet de café associatif de l'APIJ. Les illuminations, quant à elles, ont été maintenues comme les autres années puisque les équipements avaient déjà été échangés pour des ampoules à Led.